

dernier, de **Nicolas Joassart**, chef de travaux et répétiteur dans le service de la chimie analytique à la Faculté des Sciences.

Né à Liège le 10 octobre 1879, Nicolas Joassart avait fait chez nous de très brillantes études ; il fut reçu en 1903 pharmacien avec grande distinction, puis docteur en sciences chimiques, en 1907, avec la même mention.

En 1908, il entra, en qualité d'assistant dans le service de la chimie analytique dirigé à cette époque par le professeur de Koninck et remplit ces fonctions jusqu'en 1914.

Pendant l'occupation allemande, il parvint à franchir la frontière dans des conditions très périlleuses, passa en Angleterre, prit un engagement dans l'armée belge et fut envoyé dans une usine d'explosifs brisants en qualité de chef de laboratoire ; son activité y fut vivement appréciée.

Après l'armistice, il fut appelé aux fonctions de chef de travaux de la chimie analytique, fonctions dont il s'acquitta avec l'autorité que lui donnait son savoir étendu et aussi sa grande habileté et la bienveillance avec laquelle il prodiguait ses conseils à ses élèves.

Il avait publié différents mémoires sur le dosage du manganèse, des ferrocyanures alcalins, le dosage potentiométrique des sels halogénés, du zinc. etc.

Il était porteur de la médaille de la Victoire, de la médaille commémorative de la guerre de 1914-1918 ainsi que de la médaille civique de première classe.

A sa famille, si cruellement éprouvée par sa disparition prématurée, nous adressons l'expression de notre respectueuse sympathie.

\* \* \*

Le 4 septembre dernier s'éteignait doucement, à l'âge de 86 ans, dans sa retraite d'Esneux, un fidèle serviteur de notre Université, que beaucoup d'entre nous ont bien connu : **Constant Pierlot**, secrétaire honoraire du Rectorat de l'Université de Liège. Après avoir passé successivement dans l'enseignement, à l'Institut botanique en qualité de conservateur des collections,

à la Bibliothèque, il était nommé, en 1890, commis-rédacteur du Rectorat dont il devenait le secrétaire quatre ans plus tard. Sur sa demande, démission honorable de ses fonctions lui fut accordée le 29 avril 1919, avec autorisation de porter le titre honorifique de ses fonctions. En même temps, le Gouvernement reconnaissait ses services en lui conférant la croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

Pendant ces longues années passées dans les bureaux du Rectorat, Constant Pierlot mérita l'estime et la confiance de ses chefs successifs. Il fut un modèle d'intelligence, de zèle et aussi de discrétion, qualité primordiale dans la fonction délicate qu'il occupait. Il eut la joie de voir lui succéder son fils, qui, formé à son école, occupe dignement sa place. L'Université ne perdra pas le souvenir de ce dévoué collaborateur, qui lui avait consacré près de quarante années de sa vie. Elle s'associe à la douleur de Madame Pierlot, de son fils et de toute la famille du regretté disparu.

\* \* \*

Trois de nos élèves, MM. **Raoul Guillaume**, de la Faculté de Philosophie, **Paul Vandamme**, de la Faculté des Sciences et **Jean Verheyden**, de la Faculté de Droit, sont décédés dans le courant de cette année académique. Nous adressons à leurs familles, frappées dans leurs affections les plus chères, l'expression de nos sincères condoléances.

---

## NOMINATIONS ET CHANGEMENTS D'ATTRIBUTIONS

Arrêté royal du 25 septembre 1933

Indépendamment de leurs autres attributions, sont chargés de faire, dans la Faculté de Philosophie et Lettres :